

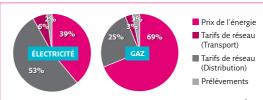
#### Les atouts d'essent.be :

✓ des produits simples 
✓ des prix corrects 
✓ le support adéquat Vous pouvez ainsi vous concentrer sur ce qui est important : l'avenir de votre entreprise!

#### Votre facture énergétique comprend :

- 1 Le prix de l'énergie, défini par votre fournisseur d'énergie
- 2 Les tarifs de réseau, définis par le gestionnaire de réseau de distribution
- 3 Les prélèvements sur l'énergie, définis par les pouvoirs publics

Votre fournisseur d'énergie a uniquement une influence sur le prix de l'énergie. Les autres coûts (à l'exception des coûts de transport¹) sont identiques pour tous les fournisseurs et se trouvent sur le site Web du gestionnaire de réseau et des régulateurs.



Les chiffres ci-dessus se basent sur les prix de janvier 2018 pour les produits Électricité Fixe Vert 1 an et Gaz naturel Fixe 1 an. Ils sont valables pour une consommation de 35 MWh pour l'électricité et de 70 MWh pour le gaz naturel pour une entreprise située à Kontich.

| ÉLECTRICITÉ FIXE VERT                                     |               |
|---|---------------|
| Compteur monohoraire                                      | 1, 2 ou 3 ans |
| Redevance fixe² (en euros/année de livraison entamée)     | 49,58         |
| Prix de l'énergie (en centimes d'euro par kWh)            | 7,543         |
| Compteur bi-horaire                                       | 1, 2 ou 3 ans |
| Redevance fixe² (en euros/année de livraison entamée)     | 49,58         |
| Prix de l'énergie tarif jour (en centimes d'euro par kWh) | 8,705         |
| Prix de l'énergie tarif nuit (en centimes d'euro par kWh) | 6,267         |
| Compteur exclusif nuit                                    | 1, 2 ou 3 ans |
| Redevance fixe² (en euros/année de livraison entamée)     | 0             |
| Prix de l'énergie (en centimes d'euro par kWh)            | 6,267         |

| GAZ NATUREL FIXE <sup>3</sup>                         |               |  |
|---|---------------|--|
|   | 1, 2 ou 3 ans |  |
| Redevance fixe² (en euros/année de livraison entamée) | 49,58         |  |
| Prix de l'énergie (en centimes d'euro par kWh)        | 2,825         |  |

| ÉLECTRICITÉ VARIABLE VERT                                 |       |                          |
|---|-------|--------------------------|
| Compteur monohoraire                                      | 1 an  | Formule <sup>1</sup>     |
| Redevance fixe² (en euros/année de livraison entamée)     | 49,58 |                          |
| Prix de l'énergie (en centimes d'euro par kWh)            | 5,596 | 0,1xEndex(20d1,0,3)+1,5  |
| Compteur bi-horaire                                       | 1 an  | Formule <sup>1</sup>     |
| Redevance fixe² (en euros/année de livraison entamée)     | 49,58 |                          |
| Prix de l'énergie tarif jour (en centimes d'euro par kWh) | 6,396 | 0,1xEndex(20d1,0,3)+2,3  |
| Prix de l'énergie tarif nuit (en centimes d'euro par kWh) | 4,766 | 0,1xEndex(20d1,0,3)+0,67 |
| Compteur exclusif nuit                                    | 1 an  | Formule <sup>1</sup>     |
| Redevance fixe² (en euros/année de livraison entamée)     | 0     |                          |
| Prix de l'énergie (en centimes d'euro par kWh)            | 4,766 | 0,1xEndex(20d1,0,3)+0,67 |

| GAZ NATUREL VARIABLE                                  |             |  |
|---|-------------|--|
|   | 1 of 3 jaar | Formule <sup>1</sup>                                   |
| Redevance fixe² (en euros/année de livraison entamée) | 49,58       |  |
| Prix de l'énergie (en centimes d'euro par kWh)        | 3,028       | 0,1 x (45% x TTF(1.0.3) + 55%<br>x HUB(1.0.3)) + 0,632 |

| FRAIS SUPPLÉMENTAIRES                                  |             |              |               |
|--|-------------|--------------|---------------|
|  | Flandre     | Wallonie     | Bruxelles     |
| Cotisation électricité verte (centimes d'euro par kWh) | 2,07432     | 2,68118      | 0,92690       |
| Cotisation cogénération (centimes d'euro kWh)          | 0,32950     | /            | /             |
| Transport (centimes par kWh)*                          | 0,15300     | 0,15300      | 0,15300       |
| Tarifs de réseau et prélèvements**                     | www.vreg.be | www.cwape.be | www.brugel.be |

<sup>\*</sup>Les frais de transport pour le gaz naturel sont applicables pour 2019. Les coûts de transport du gaz naturel sont indicatifs et estimés par Fluxys

<sup>\*\*</sup>Essent applique les tarifs de distribution et de transport en vigueur ainsi que les taxes, prélèvements et cotisations tels que publiés le 1 avril 2019 sur www.vreg.be, www.brugel.be et www.cwape.be.

<sup>1.</sup> L'explication complète de la formule et les valeurs actuelles du paramètre sont disponibles sur https://www.essent.be/fr/professionnels/parametres-dindexation.

<sup>2.</sup> La redevance fixe est un coût d'abonnement annuel fixe qui est, par année de livraison entamée et quelle que soit votre consommation, prise en compte entièrement et en une fois sur votre première facture de décompte de

<sup>3.</sup> Pour rendre votre gaz climatiquement neutre, Essent soutient financièrement des projets engagés dans la réduction de CO<sub>2</sub> et qui sont certifiés VCS (Verified Carbon Standard). Les projets et la réduction de CO<sub>2</sub> sont contrôlés par une institution indépendante, selon les mesures VCS. Le VCS octroie ensuite les certificats CO<sub>2</sub> en fonction de la réduction des volumes de CO<sub>2</sub>. Essent achète alors le nombre de certificats nécessaires pour neutraliser complètement votre impact sur le climat. Pour chaque MWh de gaz naturel que vous consommez, 200 kg de CO<sub>2</sub> émis sont compensés.

| CONTRIBUTION FONDS D'ÉNERGIE FLANDRE (EN EUROS/MOIS)''       |                                   |  |
|--|-----------------------------------|--|
|  | Contribution globale (euros/mois) |  |
| Clients protégés   | 0,00                              |  |
| Clients résidentiels raccordés à un réseau basse tension     | 0,43                              |  |
| Clients non résidentiels raccordés à un réseau basse tension | 8,06                              |  |
| Clients raccordés à un réseau moyenne tension                | 153,63                            |  |
| Clients raccordés à un réseau haute tension                  | 896,18                            |  |

<sup>\*\*</sup> Non soumise à la TVA

### Fuel Mix global

### Origine de l'électricité fournie en 2017 - Flandre

70,22% sources énergétiques renouvelables, 11,69% combustibles fossiles, 18,09% installations nucléaires.

#### Origine de l'électricité fournie en 2017 - Wallonie

 $82,94\% \ sources \ \acute{e}nerg\acute{e}tiques \ renouvelables, 6,68\% \ gaz \ naturel, 0,02\% \ autres \ combustibles \ fossiles, 10,36\% \ installations nucl\acute{e}aires.$ 

### Origine de l'électricité fournie en 2017 - Bruxelles

 $33,\!31\% \ sources \ \acute{e}nerg\acute{e}tiques \ renouvelables, 66,\!69\% \ origine \ inconnue.$ 

Pour des informations complètes sur l'impact environnemental en ce qui concerne les émissions de  ${\rm CO_2}$  et les déchets radioactifs issus de la production d'électricité à l'aide de différentes sources d'énergie, n'hésitez pas à consulter les sites suivants : www.niras.be et www.klimaat.be (en néerlandais) et www.ondraf.be et www.climat.be (en français).

### Fuel mix par produit

# Produits verts:

Fuel mix pour ce produit :

Flandre 2017: 100% sources énergétiques renouvelables Wallonie 2017: 100% sources énergétiques renouvelables Bruxelles 2017: 100% sources énergétiques renouvelables

#### Produits gris:

Fuel mix pour ce produit :

Flandre 2017: 39,25% combustibles fossiles, 60,75% installations nucléaires.

**Wallonie 2017:** 39,14% gaz naturel, 0,11% autres combustibles fossiles, 60,75% installations nucléaires.

Bruxelles 2017: 100% origine inconnue.

# Conditions générales

Les Conditions générales pour la fourniture d'électricité et/ou de gaz naturel aux Consommateurs, Indépendants et PME s'appliquent à ces tarifs. Disponibles sur www.essent.be/fr/conditions-generales.

## Nos coordonnées

Essent Belgium sa - Veldkant 7- 2550 Kontich - F 03 400 10 25 www.essent.be - TVA BE 0476 243 769 - RPM Anvers BE07 7330 4188 8266